

Clohars-Fouesnant



Commune Jumelée avec
ORANMORE
 (IRLANDE)



Le site de la commune
remis au goût du jour,
un outil à votre disposition.
(lire page 3)

Pages 4 à 7,
flashback
sur l'action municipale
depuis 2008.

■ Le mot du maire



Voici 5 ans que vous nous avez confié la gestion de la commune et nous souhaitons, à travers ce Keloù, vous présenter en un clin d'œil une rétrospective des actions réalisées. Par contre, d'autres projets sont retardés, notamment la révision du POS et sa transformation en PLU. Cette opération a nécessité beaucoup de concertation, d'une part avec les riverains concernés, d'autre part avec les différents organismes qui nous

contraignent sans cesse à réduire les surfaces ou zonages constructibles. Une des principales contraintes est l'assainissement collectif et la création d'une nouvelle station d'épuration à Moulin du Pont en Pleuven. Initialement prévue en 2013, elle devrait être opérationnelle en 2014.

Acquisitions foncières. Plusieurs acquisitions foncières ont été effectuées par la commune en 2012 et 2013 (environ 28 ha). Certaines ont pour but de sécuriser des carrefours (sortie route de Kerangouic), d'autres de permettre la création de voies piétonnes et cyclistes pour la protection de nos concitoyens.

Nouveaux rythmes scolaires. Nous avons souhaité nous démarquer des autres communes de la CCPF en demandant un report de la réforme à septembre 2014, principalement pour deux raisons :

1° **le coût financier** estimé à plus de 40 000 €/an à la charge de la commune seule. L'aide compensatoire de l'Etat (50 €/enfant, soit environ 8 500 € pour notre école en une année) ne couvre pas les dépenses de personnels occasionnés par cette modification

2° **la difficulté de mise en œuvre** de la réforme, afin qu'elle apporte aux enfants les effets escomptés. Le report à 2014 nous permettra, je l'espère, d'éviter les erreurs dues au laps de temps trop court pour la mise en application dès cette année.

Afin d'offrir aux familles un accueil de leurs enfants le mercredi, nous avons entrepris les démarches pour l'ouverture en septembre d'un ALSH (Accueil de Loisir Sans Hébergement). Nos locaux actuels devraient pouvoir, avec quelques aménagements, recevoir 28 enfants.

Jumelage. Comme vous avez pu le voir dans la presse locale, l'acte de mariage entre Oranmore et Clohars-Fouesnant a été signé le 17 mai. Ce jumelage devrait favoriser de nombreux échanges et permettre à tous, jeunes et moins jeunes, de mieux appréhender la langue anglaise.

Site. Le site de la commune, mis en service il y a trois ans, se fait un « lifting » afin de répondre au mieux aux questions des administrés et de les informer sur la vie communale.

En conclusion, je souhaite vous assurer que le travail réalisé depuis plus de 5 ans est l'œuvre d'une équipe soudée et organisée, dont le seul but est d'agir pour notre commune, notre territoire, et pour le bien-être de tous.

A toutes et tous, bonnes vacances !

Le Maire
Michel Lahuec

■ La charte du jumelage officiellement signée



Cette année a eu lieu à Clohars-Fouesnant la signature de la seconde partie de la charte du jumelage avec la commune d'**Oranmore en Irlande**. Cette signature

a fait l'objet le 17 mai d'une cérémonie officielle présidée par Michel Lahuec, Elisabeth Auffret, et Gerardine Costello, présidente du Comité de jumelage d'Oranmore. Elle était accompagnée de 28 irlandais dont une sénatrice de Dublin, Mrs Fidelma Healy Eames.



La chorale des enfants de l'école, sous la direction de leur institutrice, Carole Donnart a interprété avec brio des chansons en anglais

devant un public venu en nombre assister à la cérémonie. Après les discours d'usage, Michel Lahuec et Gerardine Costello ont signé le document officiel de la Charte de jumelage en français, en anglais et en breton.

Inauguration de la place « Oranmore Square »



Au cours du dîner qui a suivi, la place " Oranmore Square ", en face de la salle socioculturelle a été inaugurée et la plaque a été dévoilée. L'événement, suivi de chants en français et en irlandais, s'est déroulé dans la bonne humeur.

Un programme bien chargé.

Durant quatre jours, nos amis irlandais ont eu un programme très chargé: visite de Pont L'Abbé, du Guilvinec; remontée de l'Odéon en bateau jusqu'à Quimper... Monsieur des Vallières les a reçus à Bodinio où il leur a parlé de l'histoire de ce château et de ses ascendants d'origine irlandaise.

Une compétition au golf, suivie d'un dîner au club house, clôturait le séjour.

A nous maintenant de faire vivre ce jumelage avec tous les Cloharsiens qui voudront bien rejoindre le comité pour des projets que nous essaierons ensemble de réaliser.

Elisabeth Auffret

■ Permanences : vos élus vous reçoivent

Michel LAHUEC	MAIRE	Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 11h – 12H30
Jean-François DANIEL	Affaires sociales – Jeunesse - Communication	Le vendredi : 10H30 – 12H
Patrice JAN	Travaux – Voirie – Personnel technique	Le lundi : 9H - 10H
Elisabeth AUFFRET	Finances – Economie – Ecole - Tourisme	Le mercredi : 10H30 - 12H
René GLO	Urbanisme - Environnement	Le mardi : 11H – 12H
Patrick COUSTANS	Vie associative – Loisirs - Sports	Le lundi : 11H – 12H30

■ Autres permanences

Assistante Sociale	2ème et 4ème mardi du mois - A partir de 14 H	Prendre RV au : 02 98 76 24 21
Mission locale pour l'emploi du Pays de Cornouaille (MLPC)	1er et 3ème jeudi du mois de 9H45 à 10H45. Pour les jeunes de 16 à 25 ans	Prendre RV au : 02 98 51 61 27
Architecte : M. Quinio	2 jeudis par mois - de 16H à 17H	Prendre RV au : 02 98 54 60 09
Centre local d'information et de coordination (CLIC)	Pour les plus de 60 ans : infos, conseils, réponse à vos questions. (Sur rendez-vous)	02 98 51 61 27 clic@ccpaysfouesnantais.fr

Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi - 9H-12H30 / 14H-17H

Horaires de la déchetterie de Kerambris

Du 1er avr au 30 sep : 9H-12H / 13H30-18H30

Du 1er oct au 31 mar : 9H-12H / 13H30-18H

Collecte des déchets : le mardi

Horaires de la bibliothèque

Mardi-Mercredi-Vendredi : 16H30 - 18H

Samedi : 10H30-12H / 16H30-18H

Ty Lutins

Accueil des enfants de 0 à 4 ans, accompagnés de leurs parents,

le jeudi de 9H30 à 11 H30 à la crèche « Bateau bleu ». Contact : Murielle GUILLEMER - 06 88 76 67 46



Espace jeunesse, rue de la fontaine.

Renseignements :

Daniel au 06 76 74 46 05

Gwenaëlle au 06 25 11 22 55

Ou sur le site www.ej29950.new.fr

Horaires d'autorisation des activités bruyantes :

En semaine : 8H30- 12H15 / 13H45 - 19H30.

Le samedi : 9H-12H15 / 13H45-19H.

Le dimanche et jours fériés : 10H-12H.

■ Nouveau site : clic sur la commune

Sous la houlette de Jean-François Daniel et Philippe Rivière, l'équipe municipale en charge de la communication s'est attelée à la lourde tâche de la refonte du site internet. Pour les y aider, ils ont fait appel à un conseiller numérique cloharsien, Claude Siohan*, en lui confiant les missions suivantes :

- **Rendre le site simple, ergonomique et agréable à consulter via une nouvelle charte graphique.** Le design du site a donc été revu et corrigé pour répondre aux dernières tendances et notamment être aussi compatible aux divers écrans (pc de bureau, pc portables, tablettes et smartphones).

- **Repenser l'information existante pour la rendre plus attractive.** L'information actuelle a été reprise et réorganisée, voire modifiée, pour s'approcher des standards de l'accessibilité .Le gestionnaire de contenu implémenté, plus simple à appréhender par l'équipe, permettra la création aisée de nouvelles rubriques.



- **Les habitants de la commune doivent pouvoir recevoir l'information directement chez eux et ne pas avoir à se rendre sur le site pour la consulter.** A cet égard, de nombreux outils ont été déployés, parmi lesquels on retrouve une **newsletter** à laquelle il est déjà possible de s'abonner ; des flux rss pour relayer les articles et même un compte twitter ! (@cloharsfouesna1). Par conséquent, il sera difficile de ne pas être au courant de l'actualité de la commune.

L'équipe souhaite que le site ne soit pas une simple vitrine mais surtout **un vrai outil** ; et elle ne compte pas s'arrêter à la livraison finale puisque **de nouveaux chantiers sont en préparation afin de faciliter certaines tâches administratives.**

*Agj webconseil



2008-2013 : coup d'œil

Lors des élections municipales de mars 2008, vous avez largement accordé vos suffrages à notre équipe. Nous nous engageons alors à répondre à vos attentes et à gérer efficacement notre commune, à travers un programme qui se déclinait en quatre parties :

1° Une vraie concertation

2° Un soutien à l'innovation

3° Le développement durable

4° Le cadre de vie.

Après cinq années de fonctionnement, nous vous présentons une rétrospective des actions réalisées dans chacun de ces domaines.

Une vraie concertation

En tout début de mandat, le Conseil municipal a fait le tour de la commune afin d'établir un état des lieux et de recenser les besoins prioritaires.



Suite à ce constat, de nombreuses réunions publiques se sont tenues par quartiers, à l'occasion de travaux : en mai 2009 les habitants de Kercolin et Keranscoët ont été consultés avant la réfection et le renforcement du réseau électrique dans leur secteur. Puis, de 2010 à aujourd'hui, des soirées d'information ont été proposées par secteurs avant de procéder aux modifications d'adresse. Plusieurs réunions publiques, dont la dernière s'est déroulée le 19 février 2013, ont été organisées pour présenter à tous le nouveau projet de PLU (voir article « Urbanisme » de René Glo p. 10).

A travers le bulletin communal, le « Keloù », que nous avons fait paraître trois fois par an, nous avons voulu vous tenir régulièrement informés des opérations engagées par l'équipe municipale. C'est ainsi que vous avez pu suivre les travaux réalisés depuis cinq ans, dont nous ne retiendrons que les principaux :

1° Aménagements dans le domaine de la sécurité routière :

Sens unique de circulation aux abords de l'école et de la mairie, pose de ralentisseurs et coussins berlinois, de chicanes rues E.Simon et Ty Lutin, après consultation des riverains du golf ; nombreux travaux de voirie, achat d'un radar pédagogique (voir article de Jean-Yves Corroller p.11), démarches pour ouvrir des chemins piétons-cyclistes ; mise en sens unique de la rue St-Alar au Drennec.

2° Aménagements au groupe scolaire :

Travaux d'isolation thermique et phonique dans la garderie et le restaurant scolaire, mise aux normes de la cuisine, création de vestiaires, installation d'une clôture, équipement de la salle informatique, achat d'un tableau numérique.

3° Aménagement divers :

Installation de portes automatiques à la mairie, d'un défibrillateur, changement de candélabres, bitumage des trottoirs ; les abords de l'atelier municipal ont été refaits et des locaux dédiés aux associations y ont été ouverts ; le cimetière a été agrandi ; au bourg, fleurissement des entrées et création de lieux de vie avec bancs, tables de pique-nique ; réfection du lavoir du Drennec ; aménagement numérique du territoire en partenariat avec la CCPF, enfouissement de lignes et renforcement de réseaux (EDF, Telecom).



A noter qu'aucun de ces travaux ne revêt de caractère spectaculaire, mais que tous ont pour but d'améliorer le confort des Cloharsiens.

Le bulletin a encore rendu compte, à travers des extraits de délibérations du Conseil Municipal, des principales décisions prises, concernant le budget et les dépenses engagées. Il résumait aussi les actions de la municipalité en faveur de l'école, de l'accueil périscolaire, de l'aide apportée aux familles dans la prise en charge des loisirs des enfants et des jeunes (ALSH, Espace jeunesse).

A l'écoute du monde associatif bien représenté à Clohars-Ft, le bulletin s'est attaché aussi à mettre en valeur le travail riche et varié réalisé par les différentes associations, avec le soutien logistique (mise à disposition de locaux, de matériel) ou financier (subvention) de la commune.

Le site officiel de la commune, qui vient d'être rénové, se veut également un outil de renseignements tant pour les Cloharsiens que pour les gens extérieurs à la commune. (Voir article p.3)



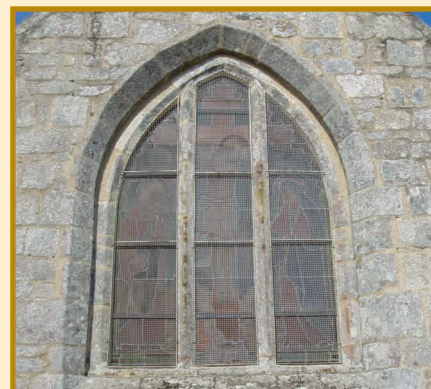
Un soutien à l'innovation

Au vu de l'évolution des lois, de certaines réticences, en attente de la fin de l'approbation du PLU et de la mise en service de la nouvelle station d'épuration, certains projets sont en attente d'être finalisés.

Le soutien à l'innovation s'est traduit cependant par plusieurs initiatives :

Mise en valeur du patrimoine de la commune : La promotion de la vie culturelle à l'échelle (modeste) de notre commune a été marquée ces dernières années par l'essor des **journées du patrimoine** menées par le Conseil municipal et rendues possibles grâce à l'ouverture de propriétés privées (châteaux, manoirs) au public. Merci aux propriétaires.

A cela s'ajoute le **soutien logistique apporté par la commune** aux nombreuses manifestations (pardons, concerts...) organisés par les amis de la chapelle du Drennec. Dans le même esprit, un **programme pluriannuel de travaux** a été engagé dès 2009 à l'église Saint-Hilaire : protection des vitraux et pose d'un parafoudre ; enfin, en 2010 a été réalisée la remise sur pied du calvaire situé dans le cimetière.



Création du jumelage avec Oranmore (voir article d'Elisabeth Auffret p.2)

Mise en application, avec la CCPF, de la **redevance incitative** pour la collecte des ordures ménagères, dans le but de rendre chacun acteur de sa facture. De plus, depuis 2009, la municipalité organise **deux fois par an une collecte des encombrants**.

Accompagnement et appui aux projets de l'espace jeunesse (camps, sorties...) qui sont proposés aux jeunes de la commune.

(voir article de Daniel Guyon et Pauline Buret p. 10).

Aide à l'information : développement de la signalétique concernant les entreprises, commerces, lieux dits, bâtiments d'utilité publique, complété, à la demande de la Poste, par les modifications de noms de rue et d'adresse.



Une partie de l'équipe municipale lors de Journées du Patrimoine en 2009



Depuis 2009, les navettes gratuites connaissent chaque année un vif succès

A noter aussi **l'ouverture du Domaine de Squididan** et les diverses manifestations estivales qui s'y sont déroulées (concours de peinture, expos, théâtre, spectacles...).



2008-2013 : coup d'œil

Développement durable et respect de l'environnement

Dans la mesure du possible, l'équipe municipale s'est efforcée de tenir les engagements pris pour préserver notre environnement. Voici un récapitulatif des principales mesures prises à cet effet :

Diagnostic en mars 2009 sur l'éclairage public qui représente 30% de l'éclairage de la commune (340 luminaires et 19 points de comptage). Suite à cette étude, un plan pluriannuel d'amélioration de l'éclairage a été mis en place : changement de lampadaires, pose de lampes à basse consommation. A ce jour, ces modifications ont été faites à Kérorian, aux Palmettes, à Kergarrec, aux Mélézes, au Drennec, route de Kerhall et au bourg. **L'objectif est d'atteindre 30% d'économie lorsque tous les nouveaux réseaux seront opérationnels.** De même, lors des illuminations pour les fêtes de fin d'année, depuis 2009 nous avons investi dans du matériel vendu en promotion et basse consommation (**lampes et guirlandes LED**), tout en améliorant la variété des décorations.

ont été installés. Grâce à ces dispositifs, la consommation d'eau a baissé de 30% dans les bâtiments communaux, passant de 900 à 600 m³ de 2010 à 2012.

Un désherbage écologique. Nous avons la volonté de ne pas utiliser de produits chimiques pour le désherbage des trottoirs. L'opération se fait donc manuellement. D'autre part, nous avons fait le choix de poser de l'enrobé sur les trottoirs de plusieurs quartiers, (Kérorian, Palmettes, axe principal de Kercolin) ; cela permet une économie d'argent et de temps consacré par les employés techniques à cette tâche, et offre aux riverains un cadre de vie plus agréable.



Diagnostic sur la consommation d'eau dans les bâtiments communaux en 2010. Ce diagnostic a été suivi d'installation de chasses d'eau à double touche, de robinets à bouton poussoir, de mitigeurs de lavabos et d'évier, marquant ainsi la volonté de la commune d'entrer dans une démarche économique et écologique d'usage raisonné de l'eau. A l'école, pour l'arrosage du jardin tenu par les enfants, des récepteurs d'eau de pluie

Préservation de l'environnement. Il faut noter également que dans le PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durable) qui conditionne le PLU, une large part est consacrée à la préservation de l'environnement (**détails sur le site clohars-fouesnant.fr**).

Le bulletin municipal sur papier recyclé. Enfin, toujours dans le même souci, nous avons fait le choix, depuis 2009, de faire imprimer votre « Keloù » sur papier recyclé avec utilisation d'encre végétale.



Un cadre de vie préservé

Enfin, afin d'établir une urbanisation cohérente et de maintenir un cadre de vie agréable, voici les principales mesures prises :

Acquisition de réserves foncières.

En 2009, acquisition d'une propriété près de la fontaine au bourg en vue d'y sécuriser la circulation et d'éviter l'urbanisation de cette parcelle. Toujours au bourg, la sécurité a été améliorée par la modification de la signalisation routière : pose de coussin berlinois, de « cédez le passage », et de divers aménagements (chicanes, ralentisseurs...). Place de la mairie, la circulation à sens unique a été mise en place afin de faciliter la fluidité notamment aux heures d'entrée et de sortie de l'école.

En 2012, achat de 18 ha près de Kerjégu. En 2013, 9 ha ont été acquis à Kergarrec Bihan et route de Kerangouic. Ces achats pourraient permettre dans le futur, l'accession à la propriété de jeunes de la commune. La création de plusieurs chemins piétonniers, débutée en 2012, sera aussi rendue possible grâce à ces acquisitions.



Sécurité routière. Notre projet de sécuriser les secteurs de Menez-St-Jean, Hent Lenn, route du petit bois, route du Drennec a été réalisé avec la participation du Conseil Général et de la Communauté de communes. Suite à l'achat de terrain dans le secteur de Kerangouic, la sortie de la route de Kerangouic sera facilitée et sécurisée en 2014 par de nouveaux aménagements.

Le PLU, garant du cadre de vie.

Le PLU, sur lequel la commission municipale travaille depuis 2009, fait une large place au cadre de vie.

En voici les principaux objectifs

(détails sur le site clohars-fouesnant.fr) :

- 1° Assurer un développement harmonieux du territoire par une **modération de la croissance démographique.**
- 2° Favoriser un développement urbain équilibré et maîtrisé, moins consommateur d'espace, renforçant prioritairement **l'urbanisation au sein et en périphérie du bourg.**
- 3° **Renforcer le développement économique du territoire**, au travers du développement artisanal, industriel, commercial et tertiaire.
- 4° Assurer **la préservation de l'espace agricole.**
- 5° Agir en faveur d'une **politique cohérente des déplacements.**
- 6° **Préserver les ressources naturelles et la qualité paysagère du territoire** : le bocage, les rives de l'Odet, les vallons...

Modération des dépenses et taxes locales.

Grâce à une gestion responsable, les prélèvements (taxes locales) sont volontairement restées modérées par rapport à celles d'autres communes de même strate démographique. La dépense totale par habitant, qui est le total des dépenses de fonctionnement et d'investissement de la commune, a connu la même pondération. Quant à la dépense liée aux personnels communaux, qui représente une partie des dépenses de fonctionnement, elle permet également de se faire une idée de la gestion des comptes communaux.



Ci-dessous, extraits de l'étude réalisée en septembre 2012 par le Centre des Finances publiques de Fouesnant, portant sur les années 2009 à 2011 :

Année 2011	A Clohars-Fouesnant	Moyenne départementale des communes de même strate
Charges de fonctionnement/habitant	375 €	605 €
Charges de personnel/habitant	153 €	273 €
Taxes locales/habitant	287 €	363 €



par Philippe Rivière

■ LE DRENNEC, charme et entreprise

Le quartier, ou plus exactement le **secteur du Drennec**, comme il est noté dans les registres de dénombremments, a su garder un charme à part sur la commune. Bien aidé en cela par le **site remarquable de la chapelle**, son placître, avec ses grands arbres, ses sculptures en bois, le calvaire et sa fontaine, mais aussi par les vieilles maisons (pentys) avoisinantes, joliment restaurées ; le tout confère au lieu un côté préservé, un peu hors du temps. C'est aussi un endroit de rencontres, d'échanges, de fêtes, avec **ses pardons l'été** et son **bar restaurant** tout au long de l'année.

Mais le secteur du Drennec ne se limite pas à la chapelle et ses abords. Venant de Quimper, il part de Ty Glas en ratisant large le long de la D34, à gauche sur Roud Guen et Kerangouic (visible, le manoir du Drennec XVIème, ancien presbytère) et à droite sur Kerangaro et Squividan, (où se trouve le manoir éponyme)* jusqu'à une ligne coupant la D134 et la D34 qui va de l'Allée Vibert à Hent Pradévez. Par son positionnement, le Drennec a toujours connu une activité économique importante, en plus de l'agriculture.

Si aujourd'hui l'activité agricole a fortement diminué (des nombreuses fermes présentes autrefois, il ne reste plus qu'une, **Kerangouic**, chez Jean-René Caradec), on trouve encore dans le secteur : un **marchand de matériaux** de construction, un **vendeur de piscines**, un cabinet de **kinésithérapeutes**, un **garage automobile**, une **entreprise générale du Bâtiment**, et, depuis peu, une **société de nettoyage**.

Ce dynamisme ne s'est jamais démenti depuis plus d'un siècle où apparaissent, installés à différentes époques, une kyrielle d'artisans : **menuisiers, ébénistes, couvreur, électricien, garagiste**, mais aussi, **puisatier, bouilleur**, (activité saisonnière, longtemps exercée par un paysan local -du cru- **Corentin Bourbigou**, puis par un ambulancier extérieur) ; il y eut un **producteur de cidre** (pour ses eaux-de-vie de cidre, **médaille d'or** à l'exposition de St-Louis au Canada en 1905), **Joseph Govin, au manoir du Drennec**. Ce même manoir qui sera, un demi-siècle plus tard, le logis de **'Toffic' chiffonnier, 'pilhaouer'**.

Poussant une **charrette à bras** il va par les routes, quémendant peaux de lapins et vieilles hardes contre quelques pièces de vaisselle. Le métier est même doublement représenté sur une période (1954) puisqu'on en trouve un second à Ty Glas, **Joseph Quilfen**. Celui-ci joue dans une autre cour, il se déplace en voiture. Son épouse, **Joséphine** (voilà deux qui ont dû se chercher !) tient un commerce, « on y trouvait un peu de tout,

principalement de la vaisselle, des gamelles, mais aussi des pointes, des vis, de la corde, de la ficelle ; c'est là qu'on achetait les chaînes pour les vaches aussi, se souvient Louisick Lebreton, et elle faisait dépôt de gaz. » En 1962

Joseph semble avoir laissé tomber son premier métier pour travailler avec madame, il est recensé comme **quincailler**. La boutique ferme à l'aube des années 1980.

Deux boulangers se sont disputé, un temps, la distribution du pain. Implantés de chaque côté de la D 34 : **Alain Le Bras**, côté

gauche en venant de Quimper (Roud Guen), **Jean Hélias**, côté droit un peu plus haut. Les deux font aussi bar, épicerie : Hélias a un employé qui assure des livraisons en char à bancs, Le Bras fait en plus mercerie et dépôt de beurre. « *Anne-Marie Le Bras achetait notre beurre, qu'elle revendait ensuite, se souvient Catherine Le Corre (93 ans), elle discutait toujours le poids (donc le prix) arguant de la perte future en eau du produit* ». Le Bras ferme peu de temps après le décès de sa femme (morte derrière son comptoir en servant un client !) en 1945.

En 1953 la propriété Le Bras est rachetée par **Catherine et Noël Le Cossec**. Présents à Ty Glas depuis 1948, ils sont **maraf-**

chers (*marchand de fruits*, nous dit le registre en 1954) et vendent sur les marchés de la région. Là le couple ouvre une boutique de fruits et légumes, tout en continuant à faire les marchés. Noël Le Cossec produit ses légumes et collecte des fruits (cerises, pommes, prunes..) qu'il détaille ou revend aux grossistes. Après le décès de son mari, en 1970, Catherine continue seule (aidée par ses parents, ses enfants, puis ses petits enfants, mais aussi les voisins) ; elle arrête son activité en 1998, à l'âge de 74 ans.

Après avoir travaillé ensemble quelques années, **Michel Hélias** prend la suite de son père, au décès de ce dernier, en 1959. L'établissement fait aussi **bar, restaurant, tabac** (reprise de la licence venant de chez Jeanne Kergoat, au bourg, en 1962), mais ce qui

va faire la réputation de l'endroit, c'est que le boulanger ne va jamais se départir de son four à bois. Et on va venir parfois de loin chercher ce **pain cuit au feu de bois**, au goût unique (ne parlons même pas du **gâteau breton** !). Le patron est aussi,

longtemps, le maire de la commune (de 1959 à 1995) et, à l'instar de son prédécesseur (Bonder) également boulanger (au bourg) ; nombre de permanences du maire s'improvisent directement au comptoir. Progressivement Michel Hélias et son épouse Monique diminuent leurs activités, arrêtant le restaurant en 1981, la boulangerie en 1989, avant de fermer complètement en 1994.

La famille Gaillard
Les **Gaillard** sont implantés route de Kerangouic. Dans les **années 1920** on y trouve deux foyers (deux frères, dont le père a été conseiller municipal de 1908 à 1919), celui de **François-Marie** et celui de **Christophe** (respectivement 7 et 5 enfants). Ils sont **propriétaires cultivateurs** (Kérambombard et manoir du Drennec**) mais, dès 1921, Christophe est recensé comme **maçon**. En 1926 ce sont les deux chefs de famille qui sont notés **maçons** et en plus **patrons**. Il semble, dès lors, que ce sont plutôt les femmes (mères et filles) qui s'occupent de l'exploitation, elles sont notées **cultivatrices** sur les registres. Les hommes ne doivent plus beaucoup travailler sur la ferme, (pères et fils) d'autant qu'ils se sont installés sur Bénodet (attiré de la station balnéaire, début des résidences secondaires, construction des hôtels). Cependant, une trace demeure du travail de **François Gaillard** sur la commune, nous rappelle Michel Hélias « **c'est lui qui a monté le mur d'enceinte du cimetière** » (fin des années 1930). Il faudra attendre 1953 pour que **Pierre**, un gendre de Christophe Gaillard, s'installe

au **Drennec** comme maçon (au fond de la route de Kerangouic, avant de venir le long de la D34). Plus tard son fils, **Camille**, prendra la suite. Vendue en 1982, l'entreprise est toujours là aujourd'hui, et même si les propriétaires se sont succédés, le nom est resté : **Poriel**.



« Chez Régine », le plus vieux commerce du village

C'est aussi des Gaillard, qui tiennent le **bar** au carrefour du Drennec. Dans la tradition orale, on les y retrouve avant la **construction de la chapelle (1878)**. Est-ce à dire que cette famille est à l'origine du commerce ? A-t-elle repris l'affaire de quelqu'un ? Complicé à démontrer, le **Registre du Commerce et des Sociétés**, et l'obligation de s'y inscrire, ne datent que de **1919**. Passage obligé, venant de **Quimper**, pour se rendre au **bourg de Clohars** ou **Mousterlin**, et dans l'autre sens pour se rendre à « la capitale », c'est également là que l'on bifurque pour **Bénodet** ou **Pont-l'Abbé**. Jusque **1930 la route principale, Quimper Bénodet, passait devant le bar** (aujourd'hui voie à sens unique, la rue de St-Alar). L'endroit est idéal pour une halte en revenant d'un marché, ou d'un charroi de goémon, et faire boire les chevaux à la fontaine. Ça coule de source que l'installation d'un « **abreuvoir pour les hommes** » au croisement ne date pas d'hier. Autre signe qui tend à démontrer l'importance et la fréquentation du lieu depuis des temps immémoriaux :

le **calvaire**, avec son ouvrage particulièrement soigné, est là depuis le **XVème siècle** (on prête aussi des vertus sacrées à la fontaine, ou se mêlent légende païenne et religion chrétienne). L'édifice est **classé monument historique depuis 1908**, cette même année où le maire obtient l'**installation d'une boîte aux lettres** au carrefour. Petite histoire du bar grâce, notamment, aux évocations et aux archives familiales de Denise et de son fils Christian, anciens propriétaires : En **1926, la fille Gaillard, Marie Jeanne**, reprend le commerce de ses parents avec un cultivateur de Gouesnac'h, qu'elle a épousé en **1919, Corentin Quéméré**. Ce dernier demande à la mairie, en **1938**, l'accord pour l'**installation du téléphone public** dans son bar. (Sorte de cyber café avant l'heure).

Extrait des délibérations du 9 janvier 1938 : «Le Conseil, considérant qu'en effet le hameau du Drennec étant très important et non encore muni de téléphone public ni privé, quoique situé à 1 Km 100 du bourg, où se trouve l'unique téléphone public de la commune, décide de donner satisfaction à Monsieur Quéméré. »

C'est le **fils, Corentin Roger, dit Roger**, qui prend la suite en **1958**. Roger, donc, est aussi **courtier en produits du sol** (la terre, pas le parquet ou le carrelage) ; il installe, non loin du coin épicerie, un rayon dédié aux engrais, désherbants, graines, semences. (*Magasin Vert*). Le courtier est souvent sur la route, c'est sa femme, **Denise**, qui tient le bar.

Jusque dans les années 1960, à l'extérieur, il y avait un jeu de boules, très prisé des clients. Une voiture en perdition va un jour défoncer le terrain de jeu avant d'aller s'écraser contre le mur de clôture. Nul ne se souvient si la voiture était réparable, mais le jeu de boules, lui, ne sera jamais réparé. Fin d'une époque.

En **1990 Roger décède**. Son épouse **Denise s'associe avec leur fils Christian** (qui est aussi entrepreneur agricole) et le commerce continue. On y fait maintenant **dépôt de gaz**, bientôt c'est l'ouverture de la **crêperie** (uniquement l'été), puis, après la fermeture de chez Hélias, la **licence tabac** arrive « **Chez Denise** », comme on dit depuis longtemps, dans le langage populaire. **Denise** fait valoir ses droits à la **retraite en 2002**, son fils Christian ne souhaite pas poursuivre, le **commerce est mis en vente**.

En 1982, par une nuit d'orage, la chapelle du Drennec brûle. Une association de sauvegarde de la chapelle et du site se crée. « Les Amis De La Chapelle » auront leur siège social au café Quéméré pendant 20 ans, jusqu'au changement de propriétaire. Régine Briand reprend le flambeau (même si l'expression est moyennement appréciée dans le secteur). Après trois ans d'exer-

cice à l'identique, la jeune femme va **redynamiser, rajeunir le lieu**. Elle conserve bien évidemment le **bar tabac**, (le dépôt de gaz encore deux ou trois ans), installe un **nouveau comptoir**, crée une **terrasse extérieure**, ferme la crêperie, ouvre un **restaurant**, propose des **plats à emporter**, et organise régulièrement des **soirées concerts...** A l'instar de Denise, on dit très vite qu'on va « **Chez Régine** », pas besoin d'en dire plus ; à cette simple évocation, tout le monde sait que c'est au Drennec à Clohars-Fouesnant.

Il y a longtemps, lors des pardons, fleurissaient des buvettes sauvages autour de la chapelle, ce qui irritait bien sûr les cafetiers locaux et la mairie. En 1896 le conseil décide : « Il sera payé un droit de place (5frs) pour chaque jour de vente par tout aubergiste étranger à la commune qui établira un comptoir à la bifurcation des routes de Bénodet et Clohars-Fouesnant, ou sur tout autre terrain de la commune, à l'occasion des pardons... ». François Le Corre, qui tenait un bistrot au bourg,

est venu durant des années (début XXème) « avec son bar » sur le placître, le jour du pardon, sans que cela ne dérange personne, de toute façon « on » les faisait tous et même plusieurs fois.



Déjà plus de 130 ans d'existence, au moins, étalés sur trois siècles, posés entre deux millénaires (et entre deux routes), pour le plus vieux commerce de la commune qui semble avoir encore de beaux jours devant lui.

Rappelons aussi que **Tanguy Matériaux** est installé à la place de **Cornec Matériaux**

(la famille est toujours propriétaire de l'endroit). **Joseph Cornec** nous rappelle les grandes lignes de l'histoire : « Avec mon frère Vincent nous avons créé une **briquetterie**, en **1962, à Bénodet**, près de l'hôtel familial tout d'abord, (*Ménez-Frost, en plein centre ville !*) avant de venir sur Clohars, à **Menez-St-Jean, en 1963, puis enfin au Drennec en 1970** ». (Cette année-là Vincent se retire de l'affaire pour reprendre l'hôtel de ses parents). Depuis longtemps diversifié dans les matériaux de construction, bois, carrelage... mais aussi les cheminées, Cornec est précurseur dans le domaine de l'environnement, de l'aménagement extérieur, panneaux, briquettes de parement, etc... ; la briquetterie fonctionnera jusqu'à l'**arrivée de Tanguy en 1998**. Joseph Cornec se sépare alors de son hall d'expo, qui allait accueillir notamment, dans les années 2000, un fabricant de **fleurs artificielles** (M. Le Gall), une **Kiné**, (Virginie Loisel), une antenne de **Structure et verre, miroiterie** (Christophe Loisel). **Classic Autos** occupe l'ancien **garage Brenner**, qui fut créé par **Marcel Brenner** en **1962** (agent Renault) puis repris par son gendre (et ancien apprenti) **Gilbert Coriou** en **1995** (33 ans après, jour pour jour, le 1^{er} avril, qui est aussi le jour de naissance de Gilbert Coriou !), ce dernier a vendu à **Michel et David Le Bihan** (père et fils) en **2011**.

Rajoutons enfin, quelques noms et des métiers associés, en commençant par quelques retraités : **Corentin Guéguen** (maçon), **Alain Quéau** (électricien), **Marcel Stéphant** (location de matériel, spécialiste des machines à coudre), **André Boulis** (couvreur), et d'autres, aujourd'hui disparus, mais encore présents dans les mémoires : **Alain et Jean** (père et fils) **Lahuec** (menuisiers), **Robert Jaouen** (ébéniste), **Alain** (père de André) **Boulis** (couvreur) **René Quéau** (électricien).

* *Domaine départemental, musée, dédié aux peintres Emile Simon et Madeleine Fié-Fieu.*

** *« Toffic » (Christophe), le pilhaouer, était un fils de Christophe Gaillard.*

■ Extraits des séances du Conseil Municipal du 25 mars et du 27 mai 2013

Approbation à l'unanimité du **Compte administratif 2012** qui fait apparaître les résultats suivants :

Section de Fonctionnement	
Dépenses	863 381,60 €
Recettes	1 162 166,99 €
Excédent de fonctionnement 2011 reporté	288 140,74 €
Excédent de clôture 2012	586 926,13 €
Section d'Investissement	
Dépenses	553 443,67 €
Recettes	263 990,05 €
Excédent d'investissement 2011 reporté	76 358,65 €
Déficit de clôture de l'exercice	213 094,97 €
Restes à réaliser à reporter en 2013	
Dépenses	128 334,00 €
Recettes	15 827,00 €
Résultat cumulé	
Besoin de financement	325 601,97 €

Les finances de la commune sont réparties en dépenses de fonctionnement et en dépenses d'investissement qui sont compensées par des recettes.

Fonctionnement : Pour l'année 2012, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à **863 381,60 €**. Elles concernent tous les frais de gestion courante, les salaires et les charges s'y rapportant, l'intérêt de la dette. **Les recettes ont été de 1 450 307,73 €**. Elles sont l'addition de l'excédent de fonctionnement 2011, du produit des impôts, des dotations de l'Etat et du produit des services. Elles permettent de faire ressortir un excédent qui sera utilisé l'année suivante en partie pour les investissements.

Investissement : Dépenses d'investissement en 2012 : **553 443,67 €**. Elles concernent les dépenses destinées au long terme : matériel, rénovation et entretien des bâtiments, acquisitions foncières, remboursement du capital de la dette, etc... Les recettes s'élèvent à **263 990,05 €**. Elles sont le produit de quelques taxes (FCTVA, TLE), de l'excédent de fonctionnement de l'année précédente, et de l'emprunt qui a été pour 2012 de **150 000 €**.

Dénominations de voies. Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de dénommer :

- **Espace Honoré d'Estienne d'Orves** l'espace dédié aux visiteurs situé à l'entrée du Domaine départemental de Squvidan.
- **Oranmore Square** l'espace situé face à la salle socioculturelle.
- **Ty Minet** le hameau situé route de Kerouter, jouxtant le hameau de Kerorian.

■ Urbanisme : le PLU, où en est-on ?

Le **PLU de la commune** entre dans sa toute dernière phase après : 25 commissions municipales, 2 grandes réunions publiques qui ont mobilisé environ 200 personnes, 2 réunions avec les personnes publiques associées (30 personnes), 130 permanences habituelles (250 personnes y sont venues); récemment 8 journées de concertation pour des réclamations et des propositions, 10 réunions avec des représentants des différents quartiers (20 à chaque fois).

Il a fallu maîtriser et préserver l'espace agricole et la qualité paysagère. 40 000 ha ont été construits en 8 ans en



Bretagne (400 fermes de 100 ha supprimées)!! Cela nous incite à modérer la croissance démographique de la commune avec un objectif de 3000 habitants maximum en 2030, un droit à construire d'environ 2 à 3 ha par an seulement.

Les directives diverses nous amènent à concentrer la population sur 2 pôles majeurs, en mettant l'accent sur une mixité sociale forte: le **bourg** avec de l'habitat et le développement du golf (commercial, touristique, tertiaire) et le **secteur de Ménez-St-Jean** avec la création d'une zone artisanale.

De par la nouvelle approche du PLU, c'est la commune qui délimite les espaces constructibles. Les propriétaires des terrains dans les zones en dehors des 2 pôles indiqués, peuvent être déçus, mais la loi littoral ne peut que s'appliquer. Les documents graphiques sont affichés en mairie et consultables sur internet dans la version encore provisoire.

René GLO

■ L'espace jeunesse, lieu d'expression et de loisirs

Cette année, l'espace jeunes a démarré un atelier théâtre le vendredi soir, il sera reconduit à partir de septembre. Le vendredi nous avons aussi mis en place un temps convivial de 20H à 22H pour tous les jeunes inscrits à l'espace.

Pendant les vacances de printemps, un séjour riche en découvertes a été organisé à Paris. Dix jeunes y ont participé. D'autres séjours sont prévus cet été : un camp dans les Pyrénées et un séjour motocross, peut-être deux selon le nombre d'inscrits. Un camp vélo surf attend aussi les inscriptions pour le mois de juillet.

Afin de financer leurs projets, les jeunes ont participé à des actions d'autofinancement (lavage de voitures). Ils participent aussi activement à la fête de la musique organisée cette année le 22 juin à Gouesnac'h.



Ouverture de l'espace jeunesse : du mardi au samedi en période scolaire et du lundi au vendredi pendant les vacances. Espace situé rue de la fontaine, dédié aux 10-17 ans.

Participation : 16 € par an.

Contact 06 76 74 46 05 ou ej29950@gmail.com

Les animateurs, Daniel Guyon et Pauline Buret.

■ Un radar pédagogique riche d'enseignements

Suite à l'acquisition par la municipalité d'un radar pédagogique, nous menons une campagne de sensibilisation des automobilistes sur différents secteurs à risques de la commune.

Le premier positionnement réalisé sur la route de la chapelle au lieu-dit « Le Drenec » nous permet de constater le bien-fondé de cette opération ainsi que son impact sur le comportement d'une grande majorité des automobilistes.

Les statistiques pour une période du 21/03/13 au 16/04/13 prenant en compte les deux sens de circulation sont les suivantes :

- Vitesse moyenne 53 km/h
- 85% des véhicules roulent entre 0 et 62 km/h
- Vitesse maximale 97 km/h
- 65% des véhicules sont en excès de vitesse

Malgré tout, l'analyse des données recueillies met en évidence des types de conduite totalement inadaptées à ce secteur sensible (ex : plusieurs cas de vitesse se situant entre 80 km/h et 97 km/h pour un secteur limité à 50 km/h !).



Jusqu'à 112 km/h à l'entrée du bourg !

Le second secteur contrôlé du 26/04/13 au 21/05/13 à l'entrée du bourg en venant de Moustierlin (Kerjégu limité à 50 km/h) nous donne les résultats suivants :

- Vitesse moyenne 50 km/h
- 85% des véhicules roulent entre 0 et 60 km/h
- Vitesse maximale 112 km/h
- 49% des véhicules sont en excès de vitesse

La moyenne du nombre de véhicules en prenant en compte les deux sens de circulation sur cet axe (D.134) est d'environ **1800/jour**.

D'autres secteurs sont en cours d'analyse et leurs résultats seront archivés en mairie. Ils doivent permettre à la municipalité de prendre les décisions nécessaires en termes d'aménagements de sécurité et de contrôle.

Jean-Yves Corroller

■ Pour un été au calme

A l'approche de l'été, nous rappelons **les horaires à respecter dans la commune** par les particuliers pour les activités bruyantes : **tonte de pelouse, travaux de bricolage :**

- **En semaine, de 8H30 à 12H15 et de 13H45 à 19H30.**
- **Le samedi, de 9H à 12H15 et de 13H45 à 19H.**
- **Le dimanche, de 10H à 12H.**



Il est aussi demandé aux propriétaires de chien de veiller à ce que leur animal ne dérange pas les voisins par ses aboiements, et de ramasser ses déjections dans les lieux publics.

Afin que notre commune garde son attrait, nous demandons à tous de **faire preuve de civisme et de respecter ces règles élémentaires de vie en société.**



■ Une première réussie pour la chasse aux œufs

Le lundi de Pâques, plus d'un millier d'amateurs se sont pressés au domaine de Squvidan pour une première organisée dans la commune : la chasse aux œufs. Proposée par Séverine Le Bihan du « P'tit Théâtre de Fouesnant » et la commune, cette



animation avait pour but de dénicher les 3 000 œufs de Pâques dissimulés dans le parc. Les pièces de théâtre jouées en plein air par les enfants de la troupe, ainsi que les morceaux de musique, ont été appréciés et chaleureusement applaudis.



■ En bref

Vous trouverez, joints à ce bulletin :

- 1° le calendrier des animations de l'été dans la commune
- 2° le programme des activités prévues au domaine de Squvidan

Logement : l'ADIL vous conseille.

Avant de louer, d'acheter ou de construire, vous pouvez consulter gratuitement l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur l'Habitat) du Finistère. L'ADIL dispose d'une équipe de spécialistes, juristes et financiers, dont la mission est d'apporter gratuitement au public un conseil complet pour toutes vos questions liées au logement.

Contact : ADIL 29 – 23 rue Jean Jaurès à Quimper.

Tél. 02 98 46 37 38

www.adil29.org/

L'ADIL vous présente également l'offre de logement locatif gérée par les professionnels de l'habitat du Finistère :

locations-adil29.org/

Le Caillou Blanc a fêté ses 30 ans

Trois jours de fête, pour 30 ans d'existence, il fallait au moins ça. **Trois jours** (jeudi 9, vendredi 10, samedi 11 mai) où les gens sont venus de partout, trois jours ponctués de banquets, d'ateliers d'animations, de visites (Boutéguéry) en calèche, de balades en bateau sur l'Odet, un fest-noz... Pour l'occasion les organisateurs avaient fait monter un **chapiteau de cirque** devant le stade de foot, là se sont déroulées les deux représentations (vendredi, samedi) de la comédie musicale « **J'ai 30 ans et toi ?** » créée et jouée par l'équipe d'animation du Caillou Blanc et ses pensionnaires. 1H30 de spectacle (devant une **salle archi-comble** chaque fois),



Nicolas de Carné, directeur du Caillou Blanc, félicitant la troupe.



contant la vie de la communauté, son histoire. Une succession de décors, de tableaux costumés, chantés, joués, dansés, entrecoupés de sketches, avec des jeux d'ombres et de lumières, florilège de couleurs, de rires, d'autodérision, d'émotions. **Un an de préparation pour un résultat époustouflant**, sur scène il n'y avait plus que des acteurs. Le final voyait toute la troupe (60 personnes) reprendre « Je te donne » la chanson de Jean Jacques Goldman. « Je te donne toutes mes différences » dit la chanson, même si on sait qu'elles sont autant de richesses, ce soir là, en applaudissant, on avait envie de dire : quelles différences ?

Diablos rouges: un tournoi réussi

Le 25 mai, ce sont 300 joueurs de catégorie U9 qui se sont affrontés sur le stade. La rencontre, organisée par les écoles de foot, a réuni une trentaine d'équipes venues du sud du département. Commencé à 10H, le tournoi s'est déroulé dans un climat de convivialité et s'est achevé par la remise des trophées aux équipes gagnantes. A noter que l'école de foot, qui sera encadrée par des joueurs de l'Espoir, recherche des jeunes intéressés pour la saison prochaine.



Le saviez-vous ?

Le Caillou Blanc accueille, depuis que ce dispositif existe (mars 2010), **des jeunes dans le cadre du service civique**. Chacun est employé en fonction de ses aptitudes, de ses envies et aussi des besoins de l'association.



A côté de Charlotte (à droite), dans le désordre: Rachelle, Margot, Janina, Matthias, Luis, Fanny, Maël, Katy, Lucia, Hannah et Adèle.

« Ils sont une **douzaine** en ce moment, nous dit **Charlotte, qui les encadre** ; ils ont entre 19 et 25 ans, avec une majorité de filles. Nous en recevons toute l'année, ils viennent pour des périodes pouvant aller de 3 à 10

mois maximum, (renouvelable une fois). Ils arrivent de France bien sûr, mais aussi **de toute l'Europe** : Allemagne, Angleterre, Italie... On a même eu des ukrainiens une année ! Ce sont souvent des jeunes qui se cherchent, en période de chômage par exemple, ou des étudiants en difficulté en quête d'une orientation, en période de transition, avant d'intégrer une nouvelle filière, une école, mais aussi, tout simplement désireux de vivre une expérience originale... »

L'âge limite est de 30 ans (mais au Caillou Blanc on va au-delà, prenant des gens plus âgés, qui veulent changer radicalement de profession). Ils vivent à 100% au sein de la collectivité (ils sont rémunérés*), une formidable école de la vie, une expérience enrichissante et inoubliable (pour tout le monde) sur le plan humain.

Pourquoi Le Caillou Blanc ? En quête de dépaysement, les jeunes sont d'abord attirés par le sud de la Bretagne, ses paysages, ses côtes, ses plages et d'ailleurs, souvent, ils trouvent Le Caillou Blanc en surfant... sur Internet.

*467,30 € versés par l'Etat, auxquels s'ajoutent 106,31 € (minimum) versés par l'organisme d'accueil.

Succès de la rencontre au profit d'Entraid' Cancer



Un public record, près de 300 personnes, a assisté à la rencontre de football du CFFC (Clohars-Fnant Foot Corpo) contre l'équipe féminine de Kerfeunteun. Victoire des féminines (3 à 2) sous le regard de Y.Perralta et de Raymonde Philippe, parrain et marraine de l'épreuve. La vente de gâteaux, ainsi que la tombola organisée à cette occasion, pour laquelle de nombreux commerçants avaient offert des lots, ont procuré au minimum 2 000€. Cette somme sera intégralement versée par Patrick Coustans et son équipe au profit d' « Entraid' Cancer en Finistère ».

Amicale des retraités: escapade en pays nantais

Mardi 21 mai, une soixantaine de participants prenait la direction de Nantes pour une visite guidée de la ville. Vers midi, embarquement pour une croisière sur l'Erdre avec déjeuner gastronomique et vue sur les châteaux et belles propriétés qui bordent la rivière. L'excursion se prolongeait par une visite du Jardin des plantes situé au cœur de Nantes. Une journée bien remplie et fort appréciée de tous.



Coordonnées de la mairie :

Place de la Mairie-29950 CLOHARS-FOUESNANT.

Tél : 02 98 54 60 09

E-mail : mairie-de-clohars-fouesnant@wanadoo.fr

Site Internet : www.clohars-fouesnant.fr

Responsable de la publication : Michel Lahuec, maire.

Coordination et rédaction :

J-F Daniel, adjoint au maire, et la commission communication.

Dépôt légal n° 14 du 2^{ème} trimestre 2013

Bulletin municipal imprimé sur papier recyclé.

